



10, quai de Rives 74200 – thonon  
Mail : [association.lacpour tous@gmail.com](mailto:association.lacpour tous@gmail.com)  
Site : <http://lelacpour tous.weebly.com>

# **EVIAN-LES-BAINS**

## **REPONSES DES CANDIDATS**

### **A L'ELECTION MUNICIPALE 2014**

  

## **AU QUESTIONNAIRE**

### **DE L'ASSOCIATION LE LAC POUR TOUS**

#### **PRESENTATION :**

Les élections prochaines de Mars 2014 vont permettre de désigner des équipes municipales en charge d'appliquer un programme d'action pour les 6 années à venir.

L'association a souhaité participer aux débats municipaux dans le cadre d'un exercice démocratique. C'est pourquoi, nous avons sollicité l'ensemble des candidats têtes de liste sur les questions sensibles qui nous préoccupent.

Afin de faciliter la lecture des différentes réponses, nous nous sommes efforcés d'établir des questions qui appellent des réponses courtes et précises. Ce questionnaire est composé de 3 parties. Une première d'ordre général s'adressant à tous, la seconde sur des points particuliers concernant les Communes de Thonon, Publier et Evian, la troisième s'adressant aux maires « sortants » et concernant le bilan du mandat écoulé.

L'Association "Le Lac Pour Tous"

## **QUESTIONS D'ORDRE GENERAL :**

L'application de la loi sur la « servitude de marchepied » est du ressort de l'état. Jusqu'à présent, les autorités préfectorales ont peu pris d'initiatives pour défendre cet accès public de droit. Nous avons établi de premiers contacts avec les autorités afin de les inciter à entreprendre les démarches préalables nécessaires .

1. Certains maires, lors des mandats précédents, n'ont pas attendu et ont pratiqué une politique de concertation et d'incitation envers les propriétaires riverains du Littoral afin de mettre celui-ci à disposition du public. Cette politique suppose :

- Exemplarité de la part des collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunales (communes et Communautés de Communes),
- Dialogue avec les services décentralisés de l'état impliqués dans la gestion du Littoral : Région, Département, Conservatoire du Littoral,
- Une forte pression coordonnée sur les propriétaires privés.

**D'où cette première question : êtes-vous prêt à vous engager pour une politique volontariste d'ouverture à tous du Littoral ?**

**Stéphane ARMINJON**

**Georges CARON**

Réponse :  OUI      ~~NON~~

Dans notre programme, nous avons prévu de rejoindre MAXILLY au Pré-Curieux.

**Marc FRANCINA**

2. **Contacterez-vous l'ensemble des propriétaires riverains du Lac afin de les inciter au respect de la servitude de marchepied ?**

**Stéphane ARMINJON**

**Georges CARON**

Réponse :  OUI      ~~NON~~

Nous favoriserons l'installation de passerelle le long des propriétés ou d'enrochements.

**Marc FRANCINA**

3. Le respect de la Servitude de marchepied est dû par le propriétaire riverain. Cependant, la loi ne dit pas clairement comment est financé l'aménagement minimum du cheminement ni les adaptations parfois nécessaires, y compris la signalétique d'accompagnement.  
**Etes-vous prêts à allouer , lors du vote des budgets à venir, une somme consacrée à la démarche d'intérêt général que constitue la réalisation d'un cheminement côtier ?**

**Stéphane ARMINJON**

**Georges CARON**

Réponse :  OUI  NON

**Marc FRANCINA**

4. **Vous engagez-vous à informer régulièrement notre association ainsi que le public sur l'avancement et le résultat de vos différentes démarches ?**

**Stéphane ARMINJON**

**Georges CARON**

Réponse :  OUI  NON  
Oui, si vous nous en faites la demande.

**Marc FRANCINA**

5. **En fonction des particularités de votre Commune, quels objectifs pouvez-vous fixer au terme de votre prochain mandat si vous étiez désigné Maire ?**

**Stéphane ARMINJON**

**Georges CARON**

Nous voudrions que cela soit réalisé en fin de mandat.  
Nous commencerons par l'aménagement du parc Dolfuss et la portion Maxilly → Port de Plaisance

**Marc FRANCINA**

## QUESTIONS D'ORDRE SPECIFIQUE

### A LA COMMUNE D'EVIAN-LES-BAINS :

- L'hôtel des Cygnes et les propriétés contiguës :  
Ce linéaire à l'Est de la Commune s'étend sur environ 100 mètres et sépare l'aménagement réalisé ces derniers mois par Maxilly et Neuvecelle du Port des Mouettes.  
Actuellement, le passage le long du Lac n'est pas possible et il faut emprunter un trottoir étroit le long de la RD 1005.  
**Pouvez-vous proposer l'étude d'un passage suffisamment en contrebas des propriétés pour ne pas interférer avec l'usage de ces propriétés ?**

**Stéphane ARMINJON**

**Georges CARON**

Réponse :  OUI      NON

C'est ce que nous avons prévu.

**Marc FRANCINA**

- La piscine municipale :  
Pour ce qui concerne la piscine, pourrait-on imaginer dans la période de fermeture (Octobre-Avril) un passage possible avec la mise en place d'une clôture séparative. Cet aménagement éviterait le contournement de la propriété communale. Le dispositif serait démonté ou remonté à l'ouverture et la fermeture .  
A noter que cette solution est pratiquée depuis plusieurs années au niveau des piscines municipales d' Annecy et Lausanne.

**Stéphane ARMINJON**

**Georges CARON**

Réponse :  OUI      NON

Mais il faut protéger la partie engazonnée et ne pas laisser ouvert en cas de grands froids pour éviter les accidents dûs au gel.

**Marc FRANCINA**

- Les différentes propriétés publiques entre la Plage municipale aux propriétés privées sur Publier :

A l'Ouest de la plage municipale, se trouvent plusieurs propriétés à caractère public :

le lycée « Anna de Noailles »

le parc Dolfus (MJC)

le club d'aviron

la station de pompage des eaux de la Commune d'Evian

l'ADAPT (ex-fondation FOA)

le Pré Curieux

Le fait que ces propriétés soient publiques ou para-publiques devrait faciliter les démarches pour que la servitude de marchepied soit rapidement mises en œuvre .

**Etes-vous prêts à entamer des discussions avec ces propriétaires très rapidement après votre prise de fonction. Pensez-vous raisonnable de mettre en œuvre la servitude sur le linéaire concerné dans le cours de votre mandat ?**

**Stéphane ARMINJON**

**Georges CARON**

Réponse :  OUI

~~NON~~

Nous l'espérons.

**Marc FRANCINA**

**BILAN DU MANDAT ECOULE (pour M Marc FRANCINA) :**

- Quelles ont été les acquisitions publiques (par la Commune, le Département, le Conservatoire du Littoral,...) au cours du mandat 2008-2014 ?
- Quelles ont été éventuellement les fermetures d'espaces publics auparavant ouverts ?

**Réponse :** . . . . .  
. . . . .  
. . . . .

**DECLARATION LIBRE :**

**Georges CARON**

**Marc FRANCINA**

**Stéphane ARMINJON**